

# Le Gripen E sort déjà de piste

- 14.06.2019
- La Liberté
- " PHILIPPE BOEGLIN

L'avion de combat n'est pas encore apte à remplir toutes les missions. Berne lui a conseillé de renoncer. Le Gripen E sort déjà de piste. Sortie de scène prématurée pour le Gripen E du constructeur suédois Saab: l'avion n'est pas jugé apte à passer les tests prévus dès la semaine prochaine à Payerne. Keystone-archives « PHILIPPE BOEGLIN Armée » Coup de tonnerre dans le ciel de l'armée suisse. L'avion de combat Gripen E renonce à participer aux essais en vol et au sol à Payerne, prévus dès la semaine prochaine. La situation était devenue intenable: Armasuisse, l'Office fédéral de l'armement, avait recommandé au constructeur suédois Saab de ne pas faire le déplacement vers la base aérienne vaudoise, nous apprenait-il hier.

Raison? Ses spécialistes, et ceux des Forces aériennes helvétiques, jugent que l'appareil Scandinave, en phase de développement, n'est pas capable d'exécuter efficacement «plusieurs des missions prévues». Saab suit le conseil, et la conséquence est immédiate: le Gripen E «sera exclu de la procédure d'évaluation». La procédure d'achat des nouveaux avions de combat Air2030 se poursuivra donc avec quatre avionneurs: le français Dassault (et son engin Rafale), l'allemand Airbus (Eurofighter), les américains Boeing (F/A-18 Super Hornet) et Lockheed Martin (F-35). Le Gripen E, déjà rejeté avec fracas par le peuple en 2014, ne pourra pas faire son grand retour. Budget de 6 milliards Il doit aussi faire une croix sur un juteux mandat.

En effet, le Conseil fédéral, et la ministre de la Défense Viola Amherd, proposent de dépenser 6 milliards de francs. Un budget costaud qui, à l'inverse du modèle de jet, devrait être soumis en votation populaire. Éliminé, le Gripen E? Son constructeur Saab ne lâche pas le morceau. «Notre offre soumise à la Suisse en janvier 2019 est toujours valable», nous écrit-il. Le fabricant sait qu'il possède un atout: le prix.

Avec les 6 milliards réservés par le Conseil fédéral, les Forces aériennes pourraient acquérir quelque 40 jets Gripen, un nombre qui fait saliver une partie de l'armée. Les autres avionneurs proposent des engins plus onéreux, limitant la future flotte à une trentaine d'unités. Le constructeur Saab se plaint d'Armasuisse. Depuis la soumission de son offre en janvier, «les attentes d'Armasuisse en matière d'essais en vol ont évolué et l'office attend désormais la participation d'avions entièrement opérationnels», ce qui n'est pas le cas du Gripen E «encore en cours de développement». Le constructeur suédois a donc proposé de tester le modèle C, qui pour rappel n'avait pas satisfait les évaluateurs suisses lors de la précédente procédure.

Armasuisse a refusé. Exigences «claires» L'office fédéral réplique. «Les exigences ont été communiquées clairement dès le début et n'ont jamais été modifiées.» L'appel d'offres envoyé en juillet 2018 aux candidats contenait également les critères pour les tests à Payerne. «Des versions plus anciennes connue le F/A-18 C/D et le Gripen C/D n'entrent pas en ligne de compte.

» Parmi les parlementaires, peu de hauts cris, mais quelques questions. Notamment du PDC uranais Isidor Baumann, sénateur et membre de la commission de sécurité. «Cette élimination prématurée ne fait pas de bien à la procédure. Je pose la question: est-ce que les conditions fixées ont empêché une réelle concurrence?» Le socialiste Pierre-Alain Fridez (JU), de la commission sœur, grimace brièvement. «L'élimination du Gripen est ennuyeuse du point de vue financier, car il coûtait moins cher.

» Le Jurassien ajoute que «cet événement confirme par A + B une de nos critiques: il ne faut pas

choisir du matériel pas arrivé à maturité». Le sénateur Olivier Français (plr, VD) ne craint pas «d'impact négatif sur le processus». Cette élimination «évite même un scénario compliqué, puisque le Gripen est très contesté au sein des Forces aériennes». A l'UDC, le conseiller national et pilote d'avion Thomas Hurter (SH) ne regrette guère la sortie de piste du jet au prix avantageux. «Le nombre d'avions n'est de loin pas le seul critère déterminant.

Ce qui importe, ce sont les missions que le jet peut accomplir, la coopération technique et opérationnelle ou les affaires compensatoires.» » «Le nombre d'avions n'est pas le seul critère qui est déterminant» Thomas Hurter.